

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 27 mai 2016</b>	<b>N° 2016-157</b>

Convocation du 20 mai 2016

Aujourd'hui vendredi 27 mai 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA  
M. Jacques GUICHOUX à Mme Michèle FAORO  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY  
Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE  
M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE  
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON  
Mme Andréa KISS à M. Michel VERNEJOUL  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON  
Mme Maribel BERNARD à M. Erick AOUIZERATE  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU  
Mme Anne BREZILLON à M. Nicolas BRUGERE  
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE  
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET  
M. Marik FETOUH à Mme Gladys THIEBAULT  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Florence FORZY-RAFFARD  
Mme Dominique IRIART à M. Jean-Jacques BONNIN  
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Jacques COLOMBIER.

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Virginie CALMELS à M. Franck RAYNAL à partir de 10h20  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT jusqu'à 10h15  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Martine JARDINÉ à partir de 11h35  
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Gérard CHAUSSET jusqu'à 10h10  
Mme Chantal CHABBAT à Mme Christine PEYRÉ à partir de 11h15  
M. Jean-Louis DAVID à M. Stéphan DELAUX à partir de 10h40  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h00  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 10h15  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 11h50  
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA de 10h20 à 11h50  
Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 11h30  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Daniel HICKEL à partir de 10h30  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h45  
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h30  
M. Michel POIGNONEC à M. Pierre LOTHAIRE jusqu'à 10h40  
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir 10h50

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Fabien ROBERT à partir de 11h30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 27 mai 2016</b>	<b><i>Délibération</i></b>
	Direction générale Mobilité  <b>Direction de la multimodalité</b>	<b><i>N° 2016-157</i></b>

---

### **Observatoire des Vélos : enquête 2015 - Information**

---

Madame Brigitte TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

<b>Observatoire des Vélos : enquête 2015</b>
--

La dernière enquête ménages-déplacements menée en 2009 montrait que sur le territoire métropolitain les déplacements se répartissaient ainsi de la manière suivante : voiture 59%, transports collectifs 11%, marche 24% et le vélo à 4%.

Au regard de cette situation, Bordeaux Métropole s'est fixée des objectifs ambitieux de part modale avec l'adoption du Plan Climat en 2011 à savoir 45% pour la voiture, 15% pour les transports collectifs, 15% pour les vélos, 25% pour les piétons en 2020.

Dans ce cadre, un plan vélo a été adopté en 2012 afin de répondre aux enjeux de développement du vélo. Ce plan, conformément aux engagements pris par Bordeaux Métropole le 22 janvier dernier dans le cadre de l'adoption de la stratégie métropolitaine pour les mobilités, sera actualisé cet été par une présentation en conseil métropolitain d'une nouvelle délibération.

#### **Observatoire des données deux roues**

L'observatoire des déplacements en vélo créé depuis 1986 par la Communauté urbaine de Bordeaux devenue Bordeaux Métropole, permet d'évaluer la pratique cycliste, le but étant de faire progresser la part modale du vélo notamment par une amélioration des aménagements et des services.

#### **Méthodologie**

Les données de l'observatoire s'appuient sur les campagnes de comptages qui sont effectuées sur une journée type avec 2 plages horaires où les déplacements sont les plus nombreux : la période de pointe du matin (de 7 à 11h) et la période de pointe du soir (15h à 19h), au cours de la première quinzaine de juin,

constituant ainsi une base de données permettant une analyse de l'évolution des comportements et une comparaison au fil des années.

Le nombre et la localisation des sites de comptage ont évolué afin de prendre en compte la réalisation de nouveaux aménagements et d'appréhender de façon plus précise la pratique du vélo sur le territoire de Bordeaux Métropole. Ainsi, de 1991 à 2015, le nombre de points de comptage a été porté de 64 à 144. Les données présentées ci-dessous sont de plus en plus précises : il est à noter qu'en 2015 l'observatoire utilise pour la première fois des données issues des compteurs permanents qui ont été récemment déployés. Ainsi, il peut être appréhendé une représentation de l'évolution de la pratique sur la semaine, le mois puis l'année et donc d'être complémentaire avec les comptages effectués lors de l'enquête 2015.

## **Principaux chiffres sur la pratique du vélo en 2015**

L'observatoire permet d'amener des éléments chiffrés sur les aspects de la thématique du vélo et notamment sur le nombre et la typologie des cyclistes, la pratique par territoire, le Vcub, l'aide pour l'acquisition de vélos à assistance électrique, de vélos pliants, de vélos cargos et l'accidentologie.

Les nouveaux chiffres recueillis démontrent que le plan vélo de la métropole a permis un fort développement de la pratique du vélo.

En 2015, les enquêtes montrent en effet une hausse de plus de 7% du nombre de cyclistes sur le territoire métropolitain par rapport à 2014. A titre de comparaison :

- la hausse de fréquentation du réseau Tbc sur la même période, hausse très forte, puisqu'elle place la métropole bordelaise en tête des grandes agglomérations exploitées par le groupe Keolis, et qui est la conséquence logique des très importants investissements mis en service au cours de l'année (extensions des lignes A,B et C, mise en place des services partiels), est de 3,9%. En proportion, la hausse de l'utilisation du vélo est donc quasiment le double de celle des transports en commun,
- la circulation baisse de 0,5% sur le territoire métropolitain.

Les voies les plus fréquentées se situent en milieu urbain dense comme le pont de pierre (comme en témoigne la constatation d'un rapport de 10 vélos pour 25 voitures sur ce pont), le quai Louis XVIII et le cours de Verdun.

Le franchissement de la Garonne devient un itinéraire important avec une augmentation de 7% des cyclistes. Les ponts de pierre et Chaban-Delmas sont les itinéraires privilégiés alors que les usages des ponts Saint-Jean et Mitterrand restent très faibles en proportion. Il est à noter que la majorité des cyclistes utilisant le pont Chaban Delmas et le pont de pierre font des trajets de plus de 5 km, démontrant ainsi que le vélo peut être une réponse adéquate pour ce type de distance.

En termes de pratiques, les déplacements se font majoritairement l'après-midi et le soir (55%). La pratique du vélo dans la semaine est rythmée par le travail. En effet, il est constaté une circulation de vélos moins importantes le week-end (enquête compteur permanent). Les femmes représentent 37% des cyclistes enquêtés, chiffre qui reste stable sur une moyenne de plusieurs années et qui appelle des actions spécifiques dans le cadre du plan vélo actualisé afin de rééquilibrer la pratique. En revanche, l'usage du vélo chez les moins de 12 ans est en forte augmentation (+30% par rapport à 2014), ce qui témoigne d'un sentiment de sécurité accru.

Les enquêtes de 2015 ont aussi confirmé l'attrait pour les services développés par Bordeaux Métropole. Ainsi, la mise en œuvre du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique, pliants, tricycles et cargos a permis depuis 2012 d'attribuer 984 aides pour plus de 175 000€. 2015 est l'année où le nombre d'achats subventionnés a été le plus important avec 327 aides (soit +10% par rapport à 2014) et pour un montant de plus de 62 000€.

Les Vcub continuent d'être un service plébiscité puisque 2,451 millions d'emprunts ont été recensés en 2015 sur les 166 stations installées sur le territoire métropolitain, représentant un investissement global dans le système de l'ordre de 15 M€ depuis sa mise en service (une station, vélo compris, présentant un coût de l'ordre de 100 000€). 11 stations ont été créées cette année, en accompagnement des extensions de tramway principalement. Il s'agit du plus fort nombre d'emprunts depuis la création du service et ce chiffre est en progression constante chaque année, même si en 2015, cette progression est faible (+0,3%), le service étant

pénalisé par la saturation des stations du cœur de la Métropole. Comme les années précédentes, on peut constater que l'utilisation du Vcub n'est pas uniforme sur le territoire et est très majoritairement concentrée sur l'intra-boulevard (81%). Il a été constaté une très forte amplitude d'utilisation des stations Vcub puisque 41 % des stations Vcub ont plus de 3000 mouvements par mois alors que 10 % des stations ont moins de 200 mouvements mensuels. En juin 2015, la station la plus utilisée (place de la Victoire) a atteint les 15 000 mouvements par mois, alors que la moins utilisée ne présentait que 21 mouvements.

La sécurité des cyclistes et la sécurisation des aménagements cyclables restent des questions importantes. En effet, l'enquête qualitative menée en 2015 sur le franchissement de la Garonne montre que 80% des cyclistes adoptent leur itinéraire en fonction des aménagements et de l'aspect sécuritaire.

Cette hausse de la pratique se traduit, en toute logique malheureusement, par une hausse de l'accidentologie « cycliste ». En 2015, 185 accidents ont impliqué au moins un cycliste avec 177 blessés dont 34 hospitalisés. Ainsi, une analyse particulière va être menée afin d'identifier des scénarios d'accidents les plus fréquents. Le plan vélo actualisé comprendra un important volet communication pour améliorer les pratiques des cyclistes et réduire leur exposition au danger.

### **Les perspectives**

Il pourra s'agir :

- d'effectuer des comptages «tout mode » afin d'appréhender l'évolution des parts modales par secteur et/ou voie en anticipant une prochaine enquête ménages-déplacements ;
- de renforcer cet observatoire avec l'exploitation des compteurs permanents « vélo » afin de suivre la pratique du vélo tout au long de l'année.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 mai 2016

	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,  Madame Brigitte TERRAZA
--	---